



# L'interim tire le meilleur de la crise

PAR STÉPHANE HERZOG

Le franc fort a ralenti le marché du travail temporaire, mais les perspectives de cette branche semblent prometteuses. A condition que les taux d'intérêt restent bas.


 Interiman (de g. à dr.):  
 Thierry Jacquier,  
 Raymond Knigge, Robin  
 Gordon et Roman Cornu.

**R**ÉCHERCHE DE flexibilité, séquences plus rapides des business plans avec changements de cadres à la clé, volatilité professionnelle des jeunes travailleurs: les marchands d'interim évolueraient dans un environnement favorable à leur activité. «Une croissance de 10% par an pour ces vingt prochaines années est possible», calcule Robin Gordon, CEO d'Interiman Group. Cette société a fait l'acquisition au début de cette année de l'alémanique Global Personal Partner, ajoutant à sa palette 12 succursales outre-Sarine, qui conti-

nueront à opérer sous leur nom historique. Grâce à cet achat, le plus important depuis le lancement d'Interiman, le groupe a ajouté 50% à son volume d'affaires. «Nous nous hissons au troisième rang en Suisse romande, devant Randstad», avance Robin Gordon.

Pourtant, l'année 2015 avait mal démarré. «Les industries, qui consomment beaucoup d'interim – soit 37% des temporaires – ont subi la hausse du franc. L'impact a été plus fort en Suisse alémanique et la baisse moins importante en Suisse romande, où c'est l'horlogerie qui domine», selon le CEO



Bilan  
1204 Genève  
022/ 322 36 36  
www.bilan.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Publikumszeitschriften  
Auflage: 10'550  
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 215.011  
Abo-Nr.: 1075681  
Seite: 16  
Fläche: 96'665 mm<sup>2</sup>

d'Interiman Group. Le constat est partagé par Randstad, numéro 3 en Suisse, qui évoque aussi un ralentissement du temporaire l'an passé. Adecco évalue la baisse globale annuelle à 9% par rapport à 2014. En 2015, Interiman a loué les services de 14 000 personnes et placé en fixe le dixième de ce chiffre. «En principe, n'importe quelle entreprise ne voudrait que des emplois stables, mais le recours à des emplois temporaires permet de baisser les coûts fixes. Par ailleurs, le statut de travailleur intérimaire est de mieux en mieux accepté», résume le boss du groupe.

**«UNE CROISSANCE  
DE 10% PAR AN POUR  
CES VINGT PROCHAINES  
ANNÉES EST POSSIBLE»,  
CALCULE LE CEO  
D'INTERIMAN GROUP**

### 5000 entreprises en Suisse

Patrick Maier, directeur général de Manpower Suisse, rappelle que «le marché suisse a cela de particulier qu'il est très fragmenté: cinq acteurs, dont Manpower, possèdent 30% du marché, le reste étant partagé entre plusieurs milliers d'autres acteurs.» Ce dirigeant cite les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie: plus de 5000 entreprises auraient une autorisation d'exercer dans la branche du placement de personnel.

Ancien membre de la direction d'Adecco, le consultant Thomas Reuter estime que 90% de ces entités travaillent en fait dans le recrutement fixe. Ce métier serait plus facile à pratiquer. «Pour faire de l'intérim, une autorisation du canton est nécessaire, et il faut être capable de payer les temporaires, donc de disposer de la trésorerie adéquate», souligne ce recruteur, qui a aussi œuvré pour Adecco en Allemagne et en France. Thomas Reuter indique que le recours à des

temporaires équivaut à une sorte de crédit aux entreprises, puisque ces dernières règlent la note aux sociétés intérimaires dans des délais pouvant aller jusqu'à trois mois, selon ce spécialiste. En cas de hausse des taux d'intérêt, les agences temporaires, qui empruntent aux banques pour payer leurs intérimaires, se retrouveraient impactées, souligne-t-il.

Le consultant estime à son tour que le business de l'intérim – 2,1% des emplois en Suisse en 2015 pour un marché de 6,5 milliards de francs en 2014, selon la faitière swissstaffing – a de beaux jours devant lui. Selon lui, les petites structures, si elles se spécialisent, par exemple dans le «sourcing» sur internet, peuvent tirer leur épingle du jeu. «Cette activité est pratiquée en Suisse de façon sérieuse, l'encadrement légal et syndical garantissant aux intérimaires des conditions de travail correctes, ce qui n'exclut pas des situations de zone grise dans de petites agences», explique-t-il. Robin Gordon rapporte que 95% des salaires versés aux intérimaires se trouvent au-dessus des minima prévus par les CCT. En outre, «la culture du travail aurait intégré la notion du temporaire comme étant normale», dit-il.

Dans un univers où les marges se contractent, les agences de placement temporaire doivent obligatoirement augmenter le volume des placements. «Des petites agences très spécialisées, comme une structure qui place des ingénieurs sur une

Datum: 17.02.2016

**Bilan**  
LA RÉFÉRENCE SUISSE DE L'ÉCONOMIE



 **swissstaffing**

Bilan  
1204 Genève  
022/ 322 36 36  
www.bilan.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Publikumszeitschriften  
Auflage: 10'550  
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 215.011  
Abo-Nr.: 1075681  
Seite: 16  
Fläche: 96'665 mm<sup>2</sup>



Le consultant  
Thomas Reuter:  
«Les marges  
en Suisse sont  
proches des 10%.»

**ARGUS**   
MEDIENBEOBACHTUNG

Medienbeobachtung  
Medienanalyse  
Informationsmanagement  
Sprachdienstleistungen

ARGUS der Presse AG  
Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich  
Tel. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01  
www.argus.ch

Argus Ref.: 60636143  
Ausschnitt Seite: 3/4



Bilan  
1204 Genève  
022/ 322 36 36  
www.bilan.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Publikumszeitschriften  
Auflage: 10'550  
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 215.011  
Abo-Nr.: 1075681  
Seite: 16  
Fläche: 96'665 mm<sup>2</sup>

plateforme pétrolière, peuvent compter sur des marges de 25 à 30%. Sinon, on est plus proche en Suisse des 10%», indique Thomas Reuter. Interiman Group ne dit pas autre chose, puisque, en 2015, c'est l'augmentation de sa surface en Suisse qui lui a permis de résister à l'impact du franc fort, selon son CEO.

### Quelques orages à venir

Quid de la votation du 9 février sur l'immigration de masse? Dans ce métier, où l'apport des travailleurs étrangers est crucial, ce texte inquiète. «A Genève, dans certains secteurs, 80% des personnes embauchées temporairement sont des frontaliers, ce qui est d'ailleurs en lien avec la crise du logement dans ce canton», souligne Robin Gordon. Ces personnes travaillent dans l'hôtellerie, la construction et les soins, «métiers dont les résidents suisses ne veulent pas, voire qu'ils considèrent comme dégradants», regrette le CEO.

Autre mauvaise nouvelle pour ces agences, une réglementation européenne qui prévoit que les employeurs suisses paient les charges sociales de leurs candidats intérimaires dans leur pays de résidence (soit en France jusqu'à 55% de charges sociales). Cela devrait être le cas si le travailleur a exercé une activité professionnelle au-delà de 25% dans son pays. Les frontaliers au chômage sont aussi concernés en vertu d'un accord passé entre la France et la Suisse en 2006.

Pour l'heure, des doutes subsistent sur la détermination de la période de travail à prendre en compte, indique le patron d'Interiman Group. Des sociétés temporaires ont déjà reçu un courrier de mise en demeure de l'Urssaf (qui collecte les charges sociales en France, ndr), indique la faitière swissstaffing. Elle juge cette réglementation impossible à surmonter. «Son application aurait des conséquences de grande ampleur», prévoit-elle.

### Offre à la carte

Avec ses vingt-cinq ans de carrière dans l'intérimaire, Thomas Reuter décrit un métier qui a été totalement bouleversé par l'informatique et la gestion complexe. Il se souvient, à partir des années 1990, des débuts de la politique du «procurement», où les départements d'achat de très grandes entreprises ont pris le contrôle des engagements au nez et à la barbe des départements RH, gérant des recrutements à travers des mises aux enchères. «Dans ce système, le département calcule à l'avance la marge qu'il accordera aux sociétés intérimaires», raconte Thomas Reuter, aujourd'hui responsable de Préférences, une agence installée à Lausanne, qui raccompagne des cadres vers le travail «après une mise hors jeu».

Mais les intérimaires ont aussi accès aux sites d'emplois et aux réseaux sociaux. Le CEO d'Interiman Group considère même que les jeunes (50% des placements constituent pour les candidats une première expérience professionnelle) tiennent le couteau par le manche. «Les multinationales sont estomaquées quand des employés les quittent, raconte Robin Gordon. Les jeunes, qui ont parfois eu des parents ayant perdu leur emploi, ne sont pas dupes. Nous leur vendons des projets, et non plus des plans de carrière. Il s'agit de planifier les missions et de maintenir le contact pour proposer des choses susceptibles de les intéresser et entrant dans leur créneau.» Ces moins de 30 ans en majorité, résidant en Suisse ou à l'étranger, tiennent à consacrer du temps à leur famille ou leurs loisirs. ■

### LES QUATRE PLUS GRANDS ACTEURS

#### Adecco

450 collaborateurs  
100 agences  
518 millions de chiffre d'affaires (2014)

#### Manpower

400 collaborateurs  
60 agences  
480 millions de chiffre d'affaires (2014)

#### Randstad

300 collaborateurs  
50 agences  
Le chiffre d'affaires n'est pas communiqué  
**Interiman Group**  
207 collaborateurs  
63 agences (réparties en 13 marques spécialisées)  
226 millions de chiffre d'affaires (2015)